



CNT Santé-Social

44 rue burdeau 69001 Lyon
(métro croix paquet)

Contacts :

cnt.sanso69@free.fr / www.cnt69.org

SECTION DES MASSUES

Permanences :

1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois
De 13h à 15h au Local Syndical
cnt@cmcr-massues.com

La Section Syndicale CNT vous souhaite à toutes et à tous :

Une Belle année 2012

Qu'elle soit remplie de luttes salariales victorieuses !

A ce propos, avez vous remarqué que lorsque les salariés font valoir leur parole fermement sans « fausses » négociations, ils sont entendus ?!

Aujourd'hui de nombreux combats restent à mener. Le maintien de nos jours de congés, le respect de la convention (sur le temps d'habillage/déshabillage notamment) et bien évidemment la garantie de nos salaires, et pourquoi pas son augmentation !

La section CNT ne manquera pas d'être vigilante, de soutenir et de relayer toutes ces préoccupations. Elle continuera à diffuser des tracts, à faire des prises de paroles sans compromis lors des réunions du CE, bref, elle s'assurera que les questions et revendications des salariés soient entendues.

Oui, les luttes et la victoire sont possibles !

Souvenez vous de nos paires qui se sont battus pour leur droits, aujourd'hui continuons le combat pour conserver nos acquis et en en obtenir de nouveaux !

Enfin, car les problèmes rencontrés dans les établissements sont liés indéniablement à la politique ultra-libérale portée par le gouvernement, et donc à la question plus globale de la répartition des richesses, ci-dessous un petit Quizz qui en dit long...

Un petit quizz pour bien commencer l'année. La fin de la trêve des confiseurs approche, aussi pour bien commencer l'année, la CNT propose un petit jeu :

► Quel est le pays européen qui compte le plus de millionnaires ?

- A : La France
- B : La Suisse
- C : L'Angleterre

► Quel est le montant annuel des niches fiscales créant artificiellement des déficits ?

- A : 50 milliards d'euros
- B : 5 milliards d'euros
- C : 500 millions d'euros

► Dans quel pays les 0,5 % des foyers les plus riches sont-ils le moins soumis aux impôts sur le revenu et sur le patrimoine ?

- A : La France
- B : Les Etats-Unis
- C : L'Angleterre

Alors ?

Si vous avez coché triple A, vous avez gagné !

Et oui d'après les calculs du Crédit Suisse, c'est bien la France qui a le plus de millionnaires en Europe. De son côté, l'inspection des Finances décompte plus de 50 milliards attribués aux niches fiscales. A ces 50 milliards s'ajoutent les 30 milliards d'exonérations patronales. Pour rappel, les déficits cumulés des régimes de retraites et de la Sécu sont de 37 milliards d'euros pour 2010.

D'après une étude de l'économiste Thomas Piketty, le taux d'imposition des ménages les plus riches était le plus faible en France, avec un taux d'imposition de 21,5 %.

Effectivement, les richesses existent, le PIB de la France (la production des richesses) n'a jamais été aussi haut et la situation sociale actuelle est bien le résultat de choix dans la répartition des richesses. Mais les exonérations salariales et fiscales ne sont pas le seul levier qui a permis la création des déficits qui servent aujourd'hui à liquider les différents avantages sociaux. En effet, la répartition des richesses produites, au lieu d'être redistribuée vers les salaires, est reversée tout droit vers les dividendes et les revenus du capital. Pour exemple, en 2011 les bénéfices reversés aux actionnaires des entreprises du CAC 40 s'élève à 37 milliards d'euros !

Bref, la nouvelle crise imposée par les tenants des pouvoirs économiques et politiques est une nouvelle excuse pour nous soumettre un peu plus aux lois du marché. Une autre répartition des richesses est possible et il est urgent d'organiser une riposte sociale d'envergure. En ce début d'année 2012, la CNT poursuivra donc sa campagne « **Pour une répartition égalitaire des richesses !** »